

Réf: Dossier N° : 48457

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « DREAM AFRICA GROUP » en abrégé «DAG »

Siège social : ABIDJAN - ABOBO PLATEAU DOKUI ROUTE DU ZOO
LOT 1077 ILOT 88, IMM. SOMEK-CI, 01 BP 8461 ABJ 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06 Mars 2018, et enregistrés au CEPICI le 16 Avril 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « DREAM AFRICA GROUP » en abrégé «DAG ».

Objet: BTP, génie civil, électricité, électrification MT-BT-EP, bureau d'études, assistance technique, assistance à maître d'ouvrage, maîtrise d'oeuvre..Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Cinquante Mille (50.000) F CFA chacune en numéraires et nature, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - ABOBO PLATEAU DOKUI ROUTE DU ZOO
 LOT 1077 ILOT 88, IMM. SOMEK-CI, 01 BP 8461 ABJ 01

GERANT: Monsieur DION JEAN MALAN .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-10356 du 16/04/2018 au Tribunal du
 Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°9660 du 16/04/2018

Pour Avis

Le CEPICI

